



BELGIQUE

Déclaration dans le débat général

11e Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)

New York, 27 avril – 22 mai 2026

Monsieur le Président,

Permettez-moi de commencer par vous féliciter d'avoir pris la présidence de cette Conférence d'examen du Traité de non-prolifération. Vous pouvez compter sur la pleine coopération de ma délégation dans l'exercice de vos importantes responsabilités.

La Belgique s'aligne pleinement sur la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

Notre paysage géopolitique actuel est marqué par une incertitude croissante et des changements de paradigmes. Le TNP ne fonctionne pas dans le vide et subit les marées de changement. Le fondement sur lequel il est construit s'érode. Les traités qui permettaient la gestion du risque stratégique ont été violés. Les menaces nucléaires se sont multipliées. Les principes fondamentaux du régime de non-prolifération, tels que les accords de garanties, ont été ignorés. Le cycle d'évaluation lui-même a été entravé par l'impossibilité de s'accorder sur une plateforme commune et sur une ligne d'action partagée.

Des différences de perspective ont toujours existé au sein de la communauté du TNP. Mais aujourd'hui, le dialogue est de plus en plus remis en cause par des divisions croissantes sur la question des priorités et des principes. Certains États remettent en question la légitimité des armes nucléaires et la validité de la dissuasion nucléaire. En même temps, certains États dotés d'armes nucléaires font semblant

de vouloir le désarmement, tout en produisant simultanément de nouvelles ogives à une vitesse sans précédent ou en développant des systèmes nouveaux et perturbateurs.

Il est temps de revenir aux fondements du TNP. Le traité est né d'un pragmatisme réaliste. Il reconnaissait l'existence des armes nucléaires, tout en fixant clairement l'ambition de leur élimination éventuelle. Il constatait que ces armes ne devaient pas se propager au-delà des États dotés reconnus par le traité. Il a tracé une voie pour diffuser les bénéfices de la technologie nucléaire tout en fournissant les garanties nécessaires contre les abus à des fins militaires. Cette conférence devrait s'engager à nouveau sur les bases du traité. Nous devons soutenir l'objectif d'un monde sans armes nucléaires, promouvoir toutes les voies réalistes menant à cet objectif et rejeter les actes perturbateurs.

Concrètement, cela signifie faire avancer les accords de contrôle des armements entre les États dotés d'armes nucléaires, mettre fin définitivement aux essais nucléaires, arrêter la production de matière fissile à des fins explosives nucléaires et développer des mesures de vérification crédibles pour un désarmement futur. Cela signifie aussi travailler à soumettre tous les autres États possédant des armes nucléaires à des contraintes efficaces de contrôle des armements. En attendant des progrès, des mesures devraient être prises pour réduire le risque nucléaire et renforcer la confiance. Ceux qui ne respectent pas les règles devraient être exposés.

Pour que cela se produise, il faut aller au-delà des arguments fatigués et des positions bien ancrées, et abandonner la pensée du jeu à somme nulle. Un monde sans armes nucléaires nécessite un monde sans essais nucléaires. On ne peut pas se lamenter du manque de progrès vers le désarmement nucléaire tout en refusant de rejoindre le TICE. Il reste un État doté d'armes nucléaires qui n'a pas encore déclaré de moratoire formel sur la production de matières fissiles – et ce même État continue de produire des ogives à un rythme exponentiel. Il n'y a qu'un seul État doté d'armes nucléaires cherchant à annexer des parties d'un autre État et utilisant les menaces nucléaires pour dissuader la résistance. Le même État protège la RPDC et l'Iran, les deux défis de prolifération les

plus pressants de notre époque. Ces dynamiques peuvent – et doivent – changer.

Nous devrions également examiner de manière critique nos propres méthodes de travail et voir où nous pouvons être plus efficaces et efficients. Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité, ce qui rendra ce processus d'examen plus percutant et plus résilient.

Je souhaite également aborder la question de la dissuasion nucléaire étendue et des arrangements de partage nucléaire, qui ont été critiqués. Ces arrangements précèdent le TNP et sont pleinement cohérents avec ses dispositions. Nous rejetons les tentatives de fabriquer une controverse artificielle comme moyen de détourner l'attention des menaces réelles auxquelles le TNP est confronté.

Monsieur le Président,

Le TNP reste le seul instrument qui consacre l'équilibre délicat mais essentiel entre le désarmement nucléaire, la non-prolifération et les usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Travaillons ensemble pour renforcer cet équilibre et poursuivre la promesse du Traité.